



**ACCOMPAGNEMENT D'ÉCORESPONSABILITÉ
EN ENTREPRISE**

**OFFRE DE SERVICE :
INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

Offert par :
Les Solutions WILL Inc.

SOMMAIRE

Les Solutions Will (WILL), une entreprise canadienne certifiée B Corp, offre son expertise carbone depuis près de deux décennies aux entreprises et organisations qui souhaitent accroître la performance de leur entreprise, tout en améliorant leur bilan environnemental. Ces améliorations sont réalisables par l'implantation de pratiques écoresponsables ainsi que par l'intégration et l'utilisation de technologies propres.

L'immense défi que représente les changements climatiques pousse un nombre grandissant d'entreprises et d'organismes à entreprendre des actions pour réduire de façon considérable leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Afin d'identifier des mesures de réductions des GES appropriées, il est d'abord impératif de mesurer ces émissions.



L'offre de service de WILL est orientée sur un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui permet d'identifier les pistes de pratiques et de technologies écoresponsables, et qui par la suite, permettront de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise.

CONTENU

- Sommaire

- L'empreinte carbone

- Les étapes de réalisations

- À propos de WILL

Version 1.2 | Mai 2022



L'EMPREINTE CARBONE

Le calcul de l'empreinte carbone permet avant tout d'évaluer la contribution au changement climatique d'une entreprise ou d'une organisation. C'est une estimation de la quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES) émise sur une année qui se définit par les émissions directes et les émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) produites par leurs activités.

Plus spécifiquement, l'empreinte carbone vous permet de :

- Déterminer les principales sources d'émissions de GES,
- Orienter les choix commerciaux et de sous-traitance,
- Identifier les opportunités de réduction des émissions de GES dans vos installations, mais aussi dans l'ensemble de votre chaîne d'approvisionnement,
- Contribuer, en fonction de son ampleur, aux enjeux climatiques.

Sans une connaissance suffisante de leur empreinte, les entreprises ne seront pas en mesure de mettre en œuvre les stratégies de réduction des émissions de carbone les plus appropriés, efficaces et rentables.



Version 1.2 | Mai 2022



LES ÉTAPES DE RÉALISATION DE L'EMPREINTE CARBONE D'UNE PME

Étape 1

Rencontre avec le client afin de déterminer les informations qui seront nécessaires à la réalisation de l'empreinte carbone. Le bâtiment sera considéré comme périmètre de calcul.

Étape 2

Collecte des données et des informations pour quantifier les émissions directes (scope 1), les émissions indirectes (scope 2) et les émissions de GES liées aux transports (scope 3) de personnes et de marchandises. La PME devra fournir les pièces justificatives requises au calcul de l'empreinte carbone.

Étape 3

Calcul de l'empreinte carbone selon la période préalablement déterminée à l'étape 1 et conformément aux exigences de la Norme Internationale ISO 14064-1 : 2018².

Étape 4

Rédaction du rapport d'empreinte carbone. Des recommandations d'opportunités simples en pratique écoresponsables et en technologies propres seront intégrées au rapport.

Étape 5

Présentation du rapport d'empreinte carbone au client selon les besoins, qui inclue un plan d'action comprenant l'identification et la qualification de projets de réduction de GES pouvant s'appliquer au bâtiment.

²: [Standard ISO 14064-1: 2018](#)





À PROPOS DE **WILL**

Les Solutions WILL Inc. (WILL) est une entreprise privée canadienne, certifiée B Corp., dont le siège social est basé à Beloeil, Québec au Canada. L'entreprise est active dans les marchés volontaires du carbone avec le projet Communauté Durable. WILL a une philosophie sociale basée sur le partage qui repose sur deux axes majeurs : démocratiser l'accès aux crédits de carbone par la mise en commun des projets locaux de réduction de GES faits par les PME, municipalités et OBNL, et leur retourner le plus d'argent possible à la suite de la vente des crédits de carbone par WILL.

De plus, WILL est carboneutre depuis 2007 et s'engage à retourner 10% de son bénéfice net dans des projets et initiatives communautaires soutenant le développement durable.

WILL a conçu et développé un protocole de quantification et de vérification, la VM0018⁷, reconnu internationalement sous le programme VCS. L'équipe de WILL a réalisé des centaines d'audits et de quantifications carbone au Canada et dans le monde.

⁷: [Méthodologie VM0018 du programme VCS](#)

